



INCLUSION FINANCIERE



Echos des Bénéficiaires
des Produits FNFI

Zouréatou Nabila : « Il est important de savoir que nous pouvons nous prendre en charge sans attendre l'aide de personne »

PAGE 2

REPORTAGE



Scrutin du 22 février 2020

La plateforme Coped-Nyatepe-Iscode rend publiques ses observations

Dans le cadre du scrutin présidentiel du 22 février 2020 au Togo la plateforme Coped-Nyatepe-Iscode a déployé des Observateurs à court terme (OCT) sur toute l'étendue du territoire national, coordonné par des superviseurs...

PAGE 11

Santé / Pomme de terre

Une mine de bienfaits

Même si elle n'est pas cultivée au Togo, la pomme de terre est une source de nombreux bienfaits. Beaucoup de nos compatriotes en consomment sous diverses formes. Vous ferez bien de les imiter...

PAGE 11

Commerce

Quelles sont les promesses de Faure Gnassingbé pour l'accès aux marchés ?

Au cours de sa campagne dans le cadre de l'élection présidentielle, Faure Gnassingbé a fait des promesses aux populations pour faciliter l'accès aux marchés et leur permettre...



PAGE 5



Présidentielle 2020

Quelles leçons pour la classe politique togolaise ?

En attendant que la Cour constitutionnelle du Togo se prononce sur les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 22 février 2020, l'on peut commencer par tirer les leçons qui s'imposent. En effet, plusieurs enseignements se dégagent de cette nouvelle désillusion que vient de vivre encore une fois l'opposition togolaise.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

La représentation des USA au Togo froisse des règles diplomatiques, « insulte » notre Loi électorale et les missions d'observations

Alors que les missions d'observations de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedéao), de l'Union africaine (UA), de la Cen-Sad et bien d'autres viennent de saluer dans leurs différents rapports, l'organisation, le déroulement global du scrutin ayant abouti aux résultats provisoires communiqués par la Ceni le dimanche 23 février dernier, la représentation des USA à Lomé a choisi de naviguer - et faussement - à contre-courant de bien ces réalités.

En effet, via un communiqué signé M. Eric Stomayer, l'ambassadeur des USA au Togo, la représentation diplomatique adresse les félicitations du peuple américain au « peuple togolais pour son élection pacifique. », encourage la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à travailler de manière constructive avec toutes les parties pour traiter toute réclamation...

PAGE 3

PORTRAIT

Isabelle Ameganvi : Une personnalité politique engagée socialement

Isabelle Manavi Ameganvi est très connue dans l'arène politique togolaise. Elle est responsable de l'un des plus grands partis politiques de l'opposition togolaise...



PAGE 7



SOMMAIRE

Afrique/Attaques terroristes dans le Sahel
Le nouveau président mauritanien du G5
Sahel promet de renverser la tendance



P 4

Entrepreneuriat
Selon le CFE, 1320 entreprises ont été créées
en janvier 2020



P 5

Musique togolaise
Tony X célèbre son « Pêché mignon »



P 9

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Zouréatou Nabila : « Il est important de savoir que nous pouvons nous prendre en charge sans attendre l'aide de personne »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Sokodé dans la région centrale à la rencontre de Zouréatou Nabila, Bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF). Pour elle, partager ses expériences et témoignages avec autrui permettra surement de faire tache d'huile. Reportage...

Nous sommes à Sokodé, Région Centrale. Ici dans le marché de Koma, l'utilité du micro-crédit même en milieu urbain garde tout son sens. Dans ce marché populaire de la ville, plusieurs personnes qui ont des activités régulières ou qui peuvent faire une activité régulière, et qui ont assez démontré leurs bonnes intentions de rembourser les crédits dans les délais ont reçu un coup de pouce financier des Institutions de Microfinance partenaires du FNFI pour démarrer ou consolider leurs activités génératrices de revenus. Ces IMF constituent pour ces milliers de personnes, leurs banques, c'est leur dernier rempart.

Assise au bord de son étalage de vente de céréales, Zouréatou Nabila ne peut s'empêcher de mesurer aujourd'hui la portée des crédits FNFI qu'elle a reçus. Pour elle, c'est une nouvelle page de son histoire qu'elle a écrite grâce au FNFI.

"Vous savez, nous vivons dans un monde où tout homme doit travailler dur fin de pouvoir joindre les deux bouts. Attendre tout de son mari ne fera pas épanouir votre foyer. Il faut que la femme également puisse faire une activité qui lui rapporte quelques revenus qui lui permette de soutenir son mari. C'est ainsi que j'ai toujours voulu faire le commerce de céréales, étant donné que je maîtrisais déjà très bien les rouages de cette activité, vu qu'elle a été exercée par ma maman depuis des années."

Les témoignages de notre interlocutrice démontrent que les plus vulnérables peuvent également sortir de leur état de vulnérabilité pour peu qu'on leur accorde un léger coup de pouce financier, mais combien sont-ils à espérer obtenir le microcrédit, sans doute de plus en plus nombreux. Et justement la mission du FNFI est de rapprocher les services financiers de ces groupes vulnérables.

"Je connaissais déjà

l'existence du FNFI pour avoir déjà participé à plusieurs activités de sensibilisation des populations sur les contours des différents produits. Je me suis alors constituée en groupe solidaire et mes consœurs et moi sommes allées voir URCLC, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la région centrale. Le processus n'a pas été long, constitution de groupe solidaire, formation puis obtention du crédit. J'ai eu une première tranche de crédit de 30.000 FCFA, une seconde de 40.000 FCFA, une troisième de 50.000 FCFA et il y a deux semaines, j'ai obtenu ma dernière tranche également d'un montant de 50.000 FCFA. Mon activité de vente de céréales (maïs, haricots, soja, petit mil...) est la somme des 4 cycles du crédit APSEF que j'ai reçus. Je me suis mise à mon propre compte, j'ai une activité stable qui me permet jour après jour de dégager des revenus et de



Zouréatou Nabila

pouvoir aider mon époux à prendre soin de notre petite famille. C'est aussi ça l'autonomisation de la femme."

Pour elle, "parvenir sans difficulté à prendre soin de soi et de sa famille est un élément fondamental du bonheur et de l'épanouissement de chacun dans sa société. Il est important de savoir que nous pouvons nous prendre en charge sans attendre l'aide de personne, et justement le FNFI nous en donne les moyens." Voilà qui est désormais clair dans les esprits de tous, l'Etat Togolais veut insérer

toutes les personnes qui en expriment le besoin dans le paysage financier afin de les aider à sortir progressivement de leur état de pauvreté.

En définitive, il est clair et les résultats le démontrent que toutes les interventions du FNFI s'intègrent pleinement dans le Plan National de Développement (PND), notamment son axe 3 qui vise notamment le renforcement de tous les mécanismes d'inclusion afin de faire du togolais le premier acteur et le premier bénéficiaire du développement du pays

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... concernant toute irrégularité constatée le jour du scrutin. Dans ce sens, le communiqué indique que : « Une mesure que le gouvernement pourrait prendre pour accroître la transparence est de publier les résultats bureau de vote par bureau de vote afin d'accroître la confiance de tous en les résultats finaux ». Cette phrase, à elle seule est un « sacré péché » diplomatiquement parlant. Non seulement, il s'agit là d'une ingérence grave et dangereuse, cette phrase fait un outrage

« hégémonique » et très discourtois à la Loi électorale togolaise. Suffit-il d'être puissance au monde, pour laisser transparaître une tendance qui fait offense à la Cour Constitutionnelle – à qui revient en dernier lieu – le mot pour se prononcer sur les irrégularités ayant éventuellement entaché le déroulement du scrutin ou non et de prononcer enfin les résultats définitifs ? De plus, il y a comme dans ce texte, une insulte à l'endroit des missions diplomatiques conduites par des hommes d'Etats africains qui ont supervisé cette élection et

qui l'ont appréciée à sa juste valeur. La délégation de la Cédéao, en effet, a jugé lundi que le processus électoral ayant conduit au scrutin du 22 février s'était « déroulé sans incidents majeurs ». Un processus qui s'est « somme toute déroulé dans la paix et conformément à la loi électorale », a déclaré Francis Béhanzin, Commissaire aux Affaires politiques de la Cédéao, qui participait à cette mission menée par l'ancien président sierra-léonais Ernest Bai Koroma. Faut-il rappeler à l'ambassadeur des USA

que la Cedeao a toujours été un partenaire de premier ordre du groupe des 5 (Ambassades des USA, d'Allemagne, de France, la Délégation de l'Union Européenne et la Coordination du système des Nations Unies) dans le règlement et la recherche des solutions face aux différents soucis politiques au Togo.

La représentation diplomatique des USA a foulé royalement aux pieds, ce cadre de travail des cinq, en se bombant solitaire le torse à travers un communiqué qui fait dans l'ingérence des affaires d'un

pays souverain et frère du pays qu'il représente. Selon certaines sources, l'ambassadeur, par cette réaction ne fait qu'exprimer son mécontentement, face au refus des autorités togolaises de laisser observer le scrutin par des experts du NDI.

Cela est si vraisemblable que le communiqué n'a pas manqué de faire référence au retrait de l'accréditation de la Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC Togo), épaulée par une équipe du NDI. Une présence qui n'avait pas été signalée à la CENI en amont.

La Rédaction

Présidentielle 2020

Quelles leçons pour la classe politique togolaise ?

En attendant que la Cour constitutionnelle du Togo se prononce sur les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 22 février 2020, l'on peut commencer par tirer les leçons qui s'imposent. En effet, plusieurs enseignements se dégagent de cette nouvelle désillusion que vient de vivre encore une fois l'opposition togolaise.



Des leaders de l'opposition togolaise

L'opposition togolaise rejette comme d'habitude les résultats de l'élection présidentielle de 2020. Alors comme le disait hier le président du Nouvel

engagement togolais (Net), l'honorable Gerry Taama, les voies légales sont là pour contester. D'ailleurs, le délai pour déposer les recours devant la haute juridiction

en charge du contentieux électoral a expiré mardi dernier.

L'on espère donc que ceux qui évoquent des irrégularités ont rassemblé

les preuves pour défendre leur « victoire » devant la Cour constitutionnelle. Mais s'il s'agit encore de pousser nos compatriotes dans la rue pour rien, cela n'en vaut pas la peine. En attendant, les leaders de l'opposition doivent se livrer à une sérieuse autocritique.

Il est temps pour eux, après trente ans de lutte politique stérile, de changer de stratégie. Continuer sur cette voie après trois décennies de marche démocratique ne les mènera nulle part. 2020 a définitivement contribué à prouver que les choses ne doivent plus se faire de la même façon et espérer de meilleurs résultats.

Au Togo, il est temps d'arrêter de concentrer le combat politique sur Faure Gnassingbé et sa famille. L'opposition actuelle, ou ceux qui vont prendre la relève bientôt ont la possibilité de réussir là où beaucoup ont échoué. Mais il faudra faire tout le contraire de ce qui a été fait jusqu'alors.

L'alternance ne se fera pas dans la confrontation et contre qui que ce soit. Comme le disait un analyste politique, le jour où l'opposition prendra le pouvoir, ce sera en accord avec le parti au pouvoir. Cela est normal, puisque le parti Unir est la plus grande force politique du pays. Cela ne changera pas aussi facilement.

Edem D.

Reconnaissance de sa défaite

L'ANC se serait-elle trompée auparavant ?

Le samedi soir, alors que le vote venait de se terminer et que la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) attendait l'arrivée des procès-verbaux afin de compiler et de proclamer les résultats, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) qui avait aussi positionné un candidat dans cette compétition, reconnaissait sa défaite. Mais, quelques jours après, le même parti vient parler de résultats fabriqués. L'ANC se serait-elle alors trompée ?

Dans un communiqué signé par Patrick Lawson-Banku, le directeur de campagne de Jean-Pierre Fabre, le candidat de l'ANC, précisait que Faure Gnassingbé du parti Unir et Agbéyomé Messan Kodjo du MPDD étaient en avance. Cela voulait dire que le parti de l'ancien chef de fil de l'opposition avait reconnu sa défaite. Et il faut préciser que l'ANC ne disposait pas à ce moment de l'ensemble

des résultats du pays. Alors, si après compilation de tous les résultats, l'organe en charge de l'organisation du scrutin confirme l'avance des deux challengers, qu'est-ce qui dérange l'ANC ? Ou bien Jean-Pierre Fabre et ses compères avaient un deal avec monseigneur Kpodzro et son poulain, et par conséquent s'attendaient à une victoire de ce dernier dès le premier tour ou

un éventuel deuxième tour ? En tout cas, le scénario n'a pas marché. Le peuple togolais en a décidé autrement. Que va faire maintenant l'ANC ? Descendre dans la rue pour réclamer la prétendue victoire d'Agbéyomé Kodjo ?

Pour l'instant, le parti préfère se réfugier dans la publication d'un communiqué. Et ce qui surprend plus d'un, c'est qu'aujourd'hui, le parti



Jean-Pierre Fabre

de Jean-Pierre se dédit en traitant les résultats publiés par la Ceni, de « résultats taillés sur mesure ». L'ANC parle de « score fantaisiste, manifestement fabriqué ». Est-ce à dire que le

parti dispose d'autres résultats ? Alors il serait bien que monsieur Fabre accompagne son ami pour déposer un recours devant la Cour constitutionnelle.

Mais, l'opposition togolaise doit comprendre une chose. Cette inconstance dont elle a toujours fait preuve est responsable de sa cuisante défaite. Elle doit aussi comprendre que les Togolais sont fatigués de ces errements qui consistent à dire une chose le matin et une autre le soir.

TM

Afrique/Attaques terroristes dans le Sahel

Le nouveau président mauritanien du G5 Sahel promet de renverser la tendance

Ouvert mardi 25 février 2020 à Nouakchott, en capitale mauritanienne, les travaux du 6ème sommet des chefs d'Etat du G5 Sahel ont pris fin hier sur une note d'engagement. Au cours de ce sommet dominé par les questions sécuritaires avec des attaques qui se multiplient au Burkina Faso, au Mali et au Niger, le président mauritanien Mohamed Ould Ghazouani prend les rênes du groupe des 5 et promet des lendemains difficiles aux terroristes.

L'engagement de lutter contre le terrorisme ambiant a été réitéré avec une acuité toute particulière. Avec des équipements adaptés pour tous les contingents de la force conjointe de défense du G5 Sahel, et surtout la définition de nouvelles stratégies militaires, le nouveau président du G5 Sahel promet : « Au plan sécuritaire, nous œuvrons pour une meilleure

anticipation des risques et une meilleure coordination de nos interventions, notamment dans les zones les plus sensibles. Il va sans dire que l'efficacité opérationnelle suppose des troupes aguerries, de plus en plus mobiles et dotées d'équipements adaptés ».

De la logistique, mais aussi un financement disponible comme le relève le communiqué ayant sanctionné les travaux

de ce 6ème sommet. Fort heureusement, la capitale mauritanienne a également abrité l'assemblée générale de l'Alliance Sahel, une coordination des financements destinés aux projets de développement du G5 Sahel.

Présidée par Jean-Yves le Drian, le ministre français des Affaires étrangères, cette assemblée générale de l'Alliance Sahel a pris fin avec



Les chefs d'Etat du G5 Sahel

un appel à la concrétisation des promesses de financement qui datent de plusieurs années.

Ces derniers mois, les pays du G5 ainsi que la force française Barkhane ont multiplié les communiqués pour faire part de victoires

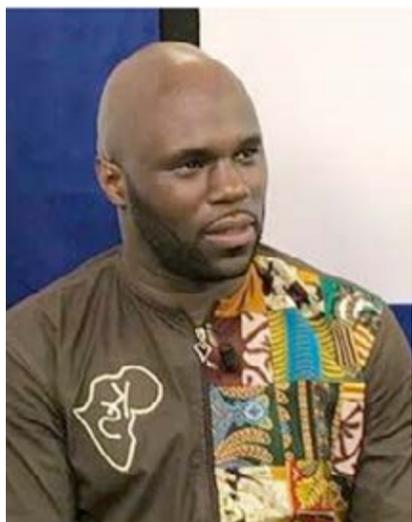
sur le terrain. Vendredi, l'état-major des armées français a notamment annoncé la « neutralisation » de 120 terroristes au cours d'une opération conjointe dans le Tillabéri, au sud-ouest du Niger.

T.M.

Sénégal/Kemi Seba

A Dakar pour assister à son procès en appel, Kemi Seba se fait à nouveau expulser vers la Belgique

Alors qu'il devait être jugé en appel à Dakar pour avoir mis le feu en public à un billet de 5 000 francs CFA, en 2017, l'activiste Kemi Seba a été expulsé lundi soir du Sénégal vers la Belgique, après 30 heures de rétention administrative.



Kemi Seba

Il était arrivé à Dakar le 23 février, désireux de comparaître en appel au procès que lui intente la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (Bceao) depuis 2017. Mais de la capitale sénégalaise, où il avait vécu plusieurs années, le militant panafricaniste et anti-impérialiste Kemi Seba n'aura vu qu'une salle de rétention de l'aéroport international Blaise-Diagne (AIBD). Le 24 février, à 22h15, après plus de 24 heures de rétention administrative, il a dû embarquer sur un vol à destination de Bruxelles, expulsé du pays pour la seconde fois en trois ans.

En août 2017, le fondateur de l'ONG Urgences panafricanistes avait publiquement mis le feu à un billet de 5 000 francs CFA, lors

d'une mobilisation à Dakar. Après un tel acte il avait été expulsé du pays pour « menace grave à l'ordre public ».

Relaxé par le tribunal des flagrants délits, Kemi Seba avait récemment annoncé son retour au Sénégal. Le 27 janvier, il déclarait sur sa page Facebook : « Kemi Seba, via ce procès, possède une dérogation pour rentrer sur le territoire sénégalais et viendra donc s'exprimer et se défendre... ». Une nouvelle qui avait largement enthousiasmé ses soutiens au Sénégal et sur les réseaux sociaux. Arrivé au Sénégal le 23 février en fin d'après-midi, sur un vol en provenance de Bruxelles, où il avait assisté à une conférence, l'activiste a pourtant été appréhendé dès sa descente de l'avion par la police de l'air et des frontières. Il a ensuite été retenu pendant près de 30 heures dans une salle de la zone de transit de l'AIBD. Une rétention pendant laquelle son avocat, qui s'est rendu à l'aéroport dimanche soir vers minuit, n'aura pas pu communiquer avec son client.

Son avocat sénégalais, lui, a promis de saisir la Cour de Justice de la Cedeao, notamment pour « entrave à la liberté de circulation » au sein de la communauté ouest-africaine, « entrave à la liberté d'expression » ou encore « atteinte aux droits de la défense ».

T.M. et Jeune Afrique

Cameroun/Législatives

Le Conseil constitutionnel annule le vote dans 11 circonscriptions électorales

C'est la CRTV, la radio-télévision nationale, qui a rapporté hier soir la décision du Conseil constitutionnel. Au total, dix circonscriptions du Nord-Ouest et une circonscription du Sud-Ouest devront organiser de nouvelles élections.



Une opération de vote au Cameroun

Le Conseil constitutionnel a été saisi par une dizaine de partis qui demandent l'annulation partielle ou totale du scrutin ou alors un recomptage des voix chacun pour des raisons différentes. Au total, 40 recours ont été déposés, seuls onze ont été déclarés recevables, ceux du SDF, Social Democratic Front, deuxième parti d'opposition, dont les fiefs se trouvent dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Pour l'instant, la date du nouveau scrutin dans les localités concernées n'a pas encore été rendue publique. La plus haute juridiction du pays n'a pas non plus exposé les raisons qui l'ont poussée à prendre cette décision.

Dans les deux régions anglophones, les séparatistes avaient appelé les habitants à ne pas se rendre aux urnes, et menacé de représailles les votants. Pour rappel ni les résultats officiels ni le taux de participation n'ont été rendus publics à ce jour. On sait que l'affluence le jour du scrutin a été faible, notamment dans ces

deux régions anglophones.

Grégoire Owana, le secrétaire général adjoint du RDPC, le parti au pouvoir, s'est dit « frustré » par le jugement au micro de la CRTV, mais s'« incline devant la décision ». Akuma Acha, l'un des candidats aux élections législatives du SDF se réjouit au contraire de l'annonce. « La Cour constitutionnelle a fait justice » a-t-il déclaré. Pour le député maître Joseph Mbah Ndam, la décision du Conseil confirme « que le Nord-Ouest et le Sud-Ouest sont en guerre et qu'il n'est pas possible d'y tenir une élection crédible. » Le SDF avait initialement annoncé un boycott du scrutin, avant d'y participer.

Autre réaction, celle du principal parti d'opposition, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun de Maurice Kamto, qui a boycotté le scrutin. C'est « un non-événement. Le Conseil constitutionnel veut se donner bonne figure parce qu'en vérité c'est sur l'ensemble du territoire que le scrutin devrait être invalidé. »

T.M.

Entrepreneuriat

Selon le CFE, 1320 entreprises ont été créées en janvier 2020

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) a rendu public le 3 février dernier ses statistiques en ce qui concerne la création d'entreprises pour le compte du mois de janvier 2020. Selon le centre 1320 entreprises ont été créées le mois dernier au Togo.



Sur les 1 320 entreprises créées en janvier 2020, 837 ont été créées par des personnes physiques et 483 par des personnes morales. La grande majorité des propriétaires de ces entreprises sont des Togolais, soit 1121 Togolais. 199 des entreprises

créées appartiennent aux étrangers. Ces entreprises ont été à la fois créées par les femmes et les hommes. 962 propriétaires des entreprises sont des hommes et 358 sont des femmes.

Du 3 au 7 février dernier, le Centre de formalités des entreprises a enregistré

plusieurs dossiers de création d'entreprises. Le nombre total des dossiers enregistrés s'élève à 270 dans différents domaines. Plus de 100 des dossiers créés au CFE pendant cette période concernent des entreprises individuelles. Au nombre de ces dossiers, il y a des Sarl (Société à

responsabilité limitée), des Sarl U, des Sarl à capital variable ou des sociétés civiles immobilières.

Du 17 au 21 février 2020, le CFE a enregistré 273 dossiers créés.

Le Centre de formalités des entreprises fonctionne comme un guichet unique où sont effectuées toutes les formalités de création, de modifications et de dissolution d'entreprises. Il a pour objectifs de permettre aux opérateurs économiques, personnes physiques et morales, d'accomplir en un seul endroit, dans un délai minimum et à un coût raisonnable, les formalités et déclarations auxquelles ils sont tenus par les lois et les règlements en vigueur dans les domaines juridique, administratif, social, fiscal et statistique, liés à la création d'entreprises, aux modifications et à leur dissolution. Le CFE a simplifié les formalités de créations d'entreprises pour permettre aux entrepreneurs de créer leurs entreprises en quelques clics. Les frais de création d'entreprises peuvent être payés par T-Money, Flooz, Mastercard et Visa. Le gouvernement a

aussi supprimé les frais de timbres lors de la création d'entreprises.

Toutes ces réformes visent à améliorer le climat des affaires au Togo. Cela a permis au pays d'être le premier réformateur en Afrique dans le rapport Doing Business 2020. Le Togo a gagné 40 places sur 190 pays évalués dans le monde, soit une progression cumulée de 59 places sur les deux dernières années. Le Togo est classé 97e et figure au peloton des trois meilleurs pays réformateurs au monde et 1er en Afrique. En matière d'attractivité, le Togo est désormais la 7ème économie la plus attractive derrière le Botswana (6ème), la Zambie (5ème), l'Afrique du Sud (4ème), le Kenya (3ème), le Rwanda (2ème) et l'Île Maurice (1er). Le pays a amélioré son score dans plusieurs domaines notamment en ce qui concerne la création d'entreprises. Dans le classement, le Togo est le 15e pays sur le plan mondial en matière de facilité à la création d'entreprises, alors que le pays occupait la 84ème place dans le rapport Doing Business 2019.

Félix Tagba

Commerce

Quelles sont les promesses de Faure Gnassingbé pour l'accès aux marchés ?

Au cours de sa campagne dans le cadre de l'élection présidentielle, Faure Gnassingbé a fait des promesses aux populations pour faciliter l'accès aux marchés et leur permettre d'écouler facilement les produits locaux. Retour sur ces promesses contenues dans le projet de société du chef de l'Etat.

Le candidat du parti Unir a promis la poursuite du développement du Corridor togolais par la construction de l'autoroute de l'Unité (Lomé-Cinkassé) et la modernisation de la voie Avépozo-Aneho incluant la protection des côtes maritimes togolaises.

Les Togolais doivent s'attendre également au cours de ce quinquennat à la construction d'une plateforme multi-services à Adakpamé et d'un port sec à Cinkassé pour décongestionner le Port autonome de Lomé (PAL)

Le chef de l'Etat réélu a également promis à ses électeurs la poursuite de la construction des voies transversales pour faciliter l'accès des acteurs économiques, notamment ruraux aux marchés principalement : Lomé-Vogan, Lomé-Kpalimé, Notsè-Agou, Aouda-Kara, Sarakawa-Kantè, le contournement de Sokodé et la construction des voiries urbaines : (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Bassar, Mango). Parmi ses projets de société on retrouve également

la simplification des mécanismes et procédures d'entretien et de construction des pistes rurales, des voies de désenclavement et de desserte des zones de production avec pour objectif la construction de 4.000 Km de pistes rurales.

On note également « la poursuite de l'amélioration de nos capacités logistiques que ce soit au port ou à l'aéroport en dotant ces sites spécifiquement d'équipements frigorifiques performants pour l'exportation de produits agricoles ».



Faure Gnassingbé

La réforme de la gouvernance portuaire pour permettre à l'économie portuaire d'être encore plus et mieux au service des clients figure aussi dans

les projets de société de M. Gnassingbé.

Au total, près de 1.000 milliards seront consacrés au développement des infrastructures routières.

La rédaction

CORIS PROTECT

UNE ASSURANCE PREVOYANCE*
à seulement **1 000** FCFA/MOIS



*OFFRE SOUMISE À CONDITIONS

- Frais médicaux en cas d'accident;
- Indemnité en cas de décès toutes causes;
- Indemnité en cas d'invalidité absolue suite à une maladie ou un accident.

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

 **CORIS
BANK**
INTERNATIONAL

Isabelle Ameganvi : Une personnalité politique engagée socialement

Isabelle Manavi Ameganvi est très connue dans l'arène politique togolaise . Elle est responsable de l'un des plus grands partis politiques de l'opposition togolaise. Avec hargne, témérité et détermination, cette femme politique s'est engagée depuis plusieurs années déjà dans la lutte pour la naissance d'un Togo nouveau.

Isabelle Ameganvi, c'est l'image d'une femme audacieuse et intrépide. Isabelle Ameganvi pense que cette témérité qu'elle incarne trouve son origine d'un fait de société qui l'a toujours révoltée : l'injustice.

Quand en a-t-elle pris conscience ? Isabelle Ameganvi ne le sait pas mais cette femme de 58 ans pense que cette révolte enfouie a toujours guidé ses choix de vie et mené dans sa carrière d'avocate. Etudes secondaires entamées au Lycée de Tokoin de Lomé, la jeune femme rejoint sa sœur à Paris. C'est là qu'elle obtient son Bac au Lycée Jean Baptiste Say puis elle débute ses études universitaires en Droit à l'Université Paris I. Mais la vie occidentale, Isabelle Ameganvi l'avoue, ne lui sied pas. Elle rebrousse alors chemin et rentre s'inscrire à l'Université du Bénin en 1986 (Actuel Université de Lomé). Où elle obtint la licence en Droit (options carrières judiciaires) en 1989. Un an plus tard, une Maîtrise en Sciences juridiques en poche, Isabelle Ameganvi obtint ensuite le Certificat d'aptitude au stage du Barreau et prête serment en octobre 1994 comme avocate. Elle effectue ensuite des stages de perfectionnement à l'école de formation des Barreaux de Paris et de Colmar en France.

La jeune avocate est désormais prête à se lancer sur le plan professionnel...et à fond dans ce qu'elle a toujours voulu faire : combattre l'injustice.

Inscrite en février 1997 au grand tableau de l'Ordre des avocats du Togo, Isabelle Ameganvi exerce comme avocate à la Cour et , elle s'occupe aussi , à titre bénévole, de la défense d'étudiants, de détenus politiques, de

journalistes, de syndicalistes et autres militants des droits humains. Elle poursuit ainsi un cheminement entamé au sein de la ligue togolaise de droits de l'homme (LTDH) au sein de laquelle elle a travaillé entre 1990 à 1994.

Le parcours politique

Les années 90 marquent une page importante de l'histoire nationale la conférence nationale souveraine . En tant que jeune avocate nouvellement diplômée Isabelle Ameganvi est engagée comme Responsable du poulx secrétariat de la conférence nationale souveraine nationale, (environ 20 étudiants recrutés constituaient la section). « Notre mission était d'enregistrer les interventions , consigner les notes, rédiger les rapports ,etc. En prenant connaissance à travers ce travail de tout ce qui s'est perpétré contre des togolais dans l'histoire politique du Togo, ma hargne contre l'injustice est montée d'un cran . J'étais plus révoltée, plus déterminée à changer les choses», confie Isabelle .

Le parti politique IDS dont elle est Membre fondatrice est ainsi créée. Pour optimiser ses actions , le parti se joint à d'autre partis pour créer en 1995, l'Union des Forces du Changement (UFC) dont elle a été Secrétaire général adjoint puis 3e Vice-président jusqu'en 2010.

Pendant 5ans, ce parti a constitué le plus parti d'opposition au Togo . Sa mission : lutter pour apporter un changement dans le système politique d'alors au Togo.

Un nouveau cheminement

En 2010, les choses basculent, l'UFC signe un accord avec le



Isabelle Ameganvi

gouvernement togolais . Tous les membres ne sont pas contents. Le parti s'effrite et certains cadres du parti parmi lesquels Dame Ameganvi se mettent ensemble pour créer le 10 octobre 2010 l'Alliance Nationale pour le Changement dont elle est la 1ere vice présidente.

Élue une première fois députée à l'Assemblée nationale du Togo en 2007 sous la bannière de l'Union des forces de changement (UFC), elle a été arbitrairement exclue en 2010 à la suite de la crise qui a affecté l'UFC. Elle a été réélue députée à l'issue des élections législatives du 25 juillet 2013 et a présidé le groupe parlementaire ANC-ADDI à l'assemblée nationale.

Depuis les dernières législatives du 20 décembre 2018 au Togo , Isabelle Ameganvi ainsi que d'autres députés de l'opposition ne sont plus à l'assemblée

nationale togolaise. Mais Isabelle n'en démord pas , au sein ou hors de l'hémicycle elle va poursuivre la lutte qui , elle le reconnaît, n'a pas encore abouti. « Il ne faut pas croire que c'est toujours aisé. Ce combat qu'on a choisi de mener nous fait faire beaucoup de sacrifices, notre vie privée est sacrifiée, votre vie professionnelle en est affectée, tout est question de détermination et nous n'allons pas abandonner », soutient cette célibataire, mère d'une fille.

Isabelle Ameganvi , est tenace . Galvanisée par ses principes de vie, la rigueur, l'abnégation et la persévérance, elle reste convaincue qu'elle ne renoncera pas de si tôt. Pour elle , la femme africaine et togolaise ne peut se faire respecter que par l'engagement , la détermination et le travail.

Edem Pedanou

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Méditations du jour

Mathieu 5 : 38 a 48

Vous avez appris qu'il a été dit: Œil pour œil et dent pour dent. Mais moi je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui aussi l'auteur. Si quelqu'un veut te faire un procès et prendre ta chemise, laisse-lui encore ton manteau. Si quelqu'un te force à faire un kilomètre, fais-en deux avec lui. Donne à celui qui t'adresse une demande et ne te détourne pas de ce lui qui veut te faire un emprunt. Vous avez appris qu'il a été dit : 'Tu aimera ton prochain et tu detesteras ton ennemi.' Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous détestent et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent. Afin d'être les fils de votre Père céleste. En effet il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous? Les collecteurs d'impôt n'agissent-ils pas de même ? Et si vous saluez seulement vos frères, que faites vous d'extraordinaire ? Les membres des autres peuples n'agissent-ils pas de même ? Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait.

Ceux qui sont morts hier avaient des plans pour ce matin, et ceux qui sont morts ce matin avaient des plans pour ce soir. Ne prend rien pour acquis. En un clin d'œil, tout peut changer. Alors pardonne et aime de tout ton cœur car tu ne sais jamais si tu auras le temps de le faire encore une fois. C'est notre pensée pour vous ce matin. Excellente journée à tout le monde

Blague

Un gars a publié: pourquoi les femmes ferment leurs jambes quand elles s'assoient?
-Une go a commenté: Nous les fermons pendant la journée et les ouvrons la nuit...on ne peut pas les ouvrir 24h/24. Nous ne sommes pas des stations à essences

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Pharmacies de garde de Lomé Du 17 au 24 Février 2020

- ST RAPHAEL ATIKPODJI 22 21 84 26
- STE RITA DOULASSAMÉ 22 20 90 16
- ETOILES 10 AV. N. MARCHE 22 21 88 47
- OCAM RUE DE L'ENTENTE 22 21 62 05
- AMESSIAME-BE BÈ 96 32 97 60
- EMMANUEL KODJOVIKOPÉ 22 21 30 98
- SOURCE DE VIE PROTESTANT 22224571
- MAIRIE FACE MAIRIE 22 21 26 39
- PATIENCE TOKOIN GBADAGO 22 21 60 94
- ISIS AVENUE JEAN PAUL 70 44 83 87
- YEM-BLA 258 AV. AKEÏ 22 26 76 51
- FRATERNITE SAINT JOSEPH 22 26 81 55
- CITRUS ATTIÉGOU 70 44 59 24
- SANTA MADONNA KÉGUÉ 70 01 03 03
- MISERICORDE BÈ-KPOTA 23 38 47 62
- MAËLYS BÈ KPOTA 22 27 60 19
- BETHEL ADIDOGOMÉ 22 25 23 70
- DES ECOLES ADIDOGOMÈ 22 51 75 75
- HOSANNA SAGBADO 22 51 50 49
- DE LA VICTOIRE AVÉDJI 70 45 74 92
- DU POINT E GAKLI 22 51 91 71
- CONFIANCE FACE GTA 22 42 43 81
- LE GALIEN D'ADIDOADIN 22 51 71 71
- VOLONTAS DEÏ AVÉDJI, 70 42 23 60
- VITAFLORE AGOÈ 70 40 22 86
- ORCHIDEE LEO 2000 22 51 30 40
- AGOÈ-NYIVE D'AGOÈ-NYIVÉ 22 25 83 38
- SHALOM AGOÈ-CACAVELI 22 51 87 60
- LA MAIN DE DIEU AGOÈ 93 40 21 21
- SATIS AGOÈ-LOGOPÉ 70 44 85 17
- A DIEU LA GLOIRE 93 26 36 00
- TAKOE CAP DE ZONGO 22 34 03 42
- SANGUERA SANGUERA 70 42 80 80
- GANFAT AGOÈ DALIKO PRÈS DU CARREFOUR EDEM CAMP GP 22 55 08 15
- LA FLAMME D'AMOUR 70 45 70 14
- LE DESTIN BAGUIDA 70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV :Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaas; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
- BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
- GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

- AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com
- Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

- CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

- AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Musique togolaise

Tony X célèbre son « Péché mignon »

Miroir de la société, l'artiste peint très souvent sa communauté à travers des écrits. L'artiste que ce soit un chanteur ou un peintre, a cette liberté de parler de lui ou pas. Le chanteur togolais Tony X a fait sortir un nouveau titre bien dansant qui suscite une grande admiration de la part du public. « Péché mignon » est le nouveau morceau de Tony X. Le clip vidéo de ce single a été réalisé par le Camerounais Dr Stephens Nkeng.

L'un des talentueux de la scène musicale, le jeune Tony X n'est plus vraiment à présenter. Tony X a sorti son premier single « C'est Dieu qui est fort » dans les années 2010, suivi en 2011 par le titre « Intéressant » qui le révèle au public togolais.

Tony X, de son vrai nom Antoine Yaovi Edan, est né en juin 1987 à Abidjan. Influencé dès son plus jeune âge par différents courants musicaux, il décide de se lancer dans la musique. « Péché mignon » a conquis le cœur des fans du jeune compositeur « Tony X ». Ce chanteur est bien connu pour ces chansons liées au sexe. Tony X aime composer les morceaux qui font vraiment bouger le corps.

Le vol, le mensonge, l'adultère... ne sont tolérés dans aucune société. Maintenant, qu'en est-il de l'ivrognerie.

Une confession du fond de cœur ? « Aujourd'hui, j'irai à la messe me confesser, pour que Dieu me pardonne. Parce qu'aujourd'hui c'est dimanche... me convertir afin que Dieu me pardonne. Je vais cesser d'injurier, de commérer car ce ne sont pas de bons comportements... Néanmoins je ne cesserai de picoler », extrait du nouveau son « Péché mignon » de Tony X.

Une composition à la fois en français et en ewé, l'une des langues togolaises, « Péché mignon » est un afrobeat qui va sûrement bousculer les « dance floor » de l'Afrique. De Lomé à Abidjan en passant par Yaoundé, au royaume Naija (Nigéria), « Péché mignon » fait son bonhomme de chemin.

Arrangé par « Masta Just » de tandem togolais « Toofan », le titre « Péché mignon » est une belle révélation de l'artiste quant à ce dont il est



Tony X

accro. Eh bien, les fans ne seraient désormais plus surpris que le « péché mignon » de « Tony X » soit la boisson.

En 2014, le titre « Opi » en collaboration avec Masta Just (Toofan) lui vaut l'award de « Révélation de l'année » au « All Music Awards ». « Opi » est un hit qui a fait danser dans tous les « maquis et VIP » de la capitale. Alors Tony

X est incontournable sur la scène musicale togolaise. A l'époque « Tony x » a signé avec ARMI (Africa Real Music Industry), le label d' « Atomik Corporation ».

Par ailleurs, le morceau « Péché mignon » aurait porté le nom de son album « Péché mignon » en préparation. Produit par la maison de production « Fanga Music

», le clip vidéo est une réalisation du renommé camerounais Dr Stephens Nkeng.

Antoine Yaovi Edan alias Tony X a à son actif plusieurs sons. Notamment, « Koffi Trezor », « Dadjè », « Party up, Get paid », « what you need » entre autres.

Nadia Edodji

Lire

« Crime et châtiement » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 50-52

« ...Entendez-vous, entendez-vous bien ? Je suis allé me coucher après dîner, et, qu'en pensez-vous, Catherine Ivanovna n'a pas pu y tenir. Il y avait à peine une semaine qu'elle s'était querellée à mort avec la logeuse Amalia Ivanovna, et maintenant, elle l'invite à prendre le café. Elles sont restées deux heures à bavarder tout bas. Simion Zakharovitch, dit-elle, a maintenant un emploi et il reçoit un traitement, il s'est

présenté lui-même à son Excellence, et son Excellence est sortie et a ordonné à tout le monde d'attendre et a tendu la main à Simion Zakharovitch et l'a fait passer ainsi devant tout le monde dans son cabinet. Entendez-vous, entendez-vous bien ? » « Je me souviens naturellement, dit-il, Simion Zakharovitch, de vos services et quoique vous persistiez dans votre faiblesse, mais puisque vous nous promettez... et que, d'autre part, tout a mal marché chez nous, en votre absence (entendez-vous, entendez-vous bien ?), je compte, dit-il, maintenant sur

votre parole d'honnête homme. Je vous dirai que tout cela elle l'inventait purement et simplement et non par légèreté ou pour se vanter. Non, voilà, elle-même y croit, elle se console avec ses propres inventions, ma parole d'honneur ! Je ne le lui reproche pas, non, je ne puis le lui reprocher. Et quand je lui ai rapporté, il a six jours, le premier argent que j'avais gagné, vingt-trois roubles quarante kopecks, intégralement, elle m'a appelé son petit oiseau. Eh ! me dit-elle, espèce de petit oiseau et nous étions en tête-à-tête, comprenez-vous ? Et dites-moi, je vous prie, quel charme puis-je

avoir et quel époux puis-je bien être ? Eh bien non, elle m'a pincé la joue, "son petit oiseau", m'a-t-elle dit. Marmeladov s'interrompit, tenta de sourire, mais son menton se mit à trembler, il se contint cependant. Ce cabaret, ce visage d'homme déchu, cinq nuits passées dans les barques à foin, cette bouteille enfin et en même temps cette tendresse malade pour sa femme et sa famille, tout cela rendait son auditeur perplexe. Raskolnikov était suspendu à ses lèvres, mais il éprouvait un sentiment pénible, il regrettait d'être entré dans ce lieu. Monsieur, cher monsieur, s'écria

Marmeladov, un peu remis, ô monsieur, peut-être trouvez-vous tout cela comique, comme tous les autres, et je ne fais que vous ennuyer avec tous ces petits détails misérables et stupides de ma vie domestique, mais moi je vous assure que je n'ai pas envie de rire, car je sens tout cela... et toute cette journée enchantée de ma vie, tout ce soir-là, je les ai moi-même passés à faire des rêves fantastiques : je rêvais à la manière dont j'organiserais notre vie, dont j'habillerais les gosses, au repos que j'allais lui donner à elle, je comptais enlever ma fille à cette vie honteuse... »

Chimérisme

Comment expliquer cette anomalie génétique ?

Il existe des anomalies qui ne représentent ou presque pas de risques pour la santé humaine. Mais il convient de les connaître pour ne pas être désorienté lorsque survient un cas. C'est la raison pour laquelle la page santé de Togo Matin s'intéresse au chimérisme cette semaine.

Qu'est-ce que le chimérisme ?

Le chimérisme a été initialement décrit pour les plantes. L'avènement de la génétique humaine a montré que des cas de chimères étaient possibles chez l'homme et pouvaient survenir en cas de grossesse gémellaire dizygote, c'est-à-dire pour des faux jumeaux. Les vrais jumeaux, dits monozygotes, ont nécessairement le même patrimoine génétique. Ce phénomène est beaucoup plus fréquent suite à l'utilisation de méthodes de procréation médicalement assistée sans que la raison en soit connue.

Le chimérisme est lié à une anomalie qui survient très précocement, probablement lorsque les embryons d'une grossesse gémellaire dizygote ne sont qu'au stade de quelques cellules. Les jumeaux dizygotes sont issus d'une double fécondation, qui aurait dû entraîner la naissance de deux nouveau-nés.

De façon rare, il arrive que les deux œufs fusionnent et que le développement d'un seul embryon continue normalement tout en gardant deux patrimoines génétiques différents entre les cellules selon qu'elles sont issues de l'un ou l'autre des œufs. Le fœtus possédera ainsi certaines parties du corps avec un génotype donné et le reste

caractérisé par un autre génotype, proche mais similaire à celui d'un proche parent.

Une autre cause est possible

Il arrive parfois que des anomalies de la division des cellules embryonnaires soient à l'origine de patrimoines génétiques différents au sein d'un même individu. Pour comprendre, il faut revenir au schéma originel du développement prénatal. Lorsqu'un enfant est conçu, son génome, c'est-à-dire l'ensemble des allèles et des gènes qu'il possédera, est formé à partir d'une cellule de la mère (l'embryon) et d'une autre de son père (les spermatozoïdes) issues de la méiose.

La fusion de ces deux éléments va lui permettre d'avoir dans chacune de ses cellules 46 paires de chromosomes. Au cours du développement du fœtus, les cellules se diviseront par deux, puis par quatre, etc. C'est ce qu'on appelle la mitose. À chacune de ces divisions, il peut y avoir des « erreurs ». Subitement, une cellule peut se retrouver avec non pas 46 chromosomes, mais 45 ou 47. S'il y en a trop, la cellule meurt, mais s'il y en a moins, cela n'est pas automatique. C'est ce qui se produit par exemple chez des individus (souvent féminins) atteints du syndrome de Turner

(manque du chromosome sexuel X, ou présentant des anomalies) pour certaines cellules et normales pour d'autres (46, XX). Parfois, l'atteinte peut être plus limitée à une partie d'un chromosome ou encore au niveau d'un gène, et c'est un peu comme si l'un des gènes s'était perdu dans la bataille.

Conséquences du chimérisme

Les anomalies de chimérisme sont essentiellement observées au niveau du placenta ou des organes sexuels. Mais en réalité, cela peut atteindre uniquement certains organes du corps humain ou uniquement certaines cellules. Le chimérisme peut également toucher d'autres cellules, en particulier celles présentes dans la moelle osseuse, les cellules hématopoïétiques dont les globules rouges qui déterminent le groupe sanguin.

L'individu aura donc des cellules qui peuvent avoir des caractéristiques différentes et en particulier exprimer des protéines ou des antigènes différents, comme ceux du groupe sanguin. Si cet homme n'a pas le même groupe sanguin que son fils (l'homme est A et son fils est AB), c'est certainement lié au fait que disposant de deux patrimoines génétiques différents, il a des cellules sanguines du groupe A, mais que son sperme, qui est porteur d'un autre gène, soit lui de type B.

1 ou 2 cas sur 6.000 individus



Des jumeaux dans le ventre de leur maman

Les cas de chimérisme sont souvent mis en évidence lors d'amniocentèse, diagnostic prénatal où l'on prélève le liquide amniotique dans lequel se trouve le fœtus. On découvre alors qu'il y a deux types de cellules avec un patrimoine génétique différent. Il est important de ne pas confondre le chimérisme avec des anomalies de culture in vitro qui arrivent plus fréquemment et qui sont liées à la culture artificielle des cellules dans le laboratoire.

Les cas de chimérisme sont très rares. Sur 6.000 accouchements par an au sein d'une maternité, n'observera qu'environ 1 ou 2 cas de chimérisme. Les cas de chimérisme issus de jumeaux découverts chez les adultes sont

encore plus rares, bien que leur fréquence réelle soit en réalité inconnue. Le chimérisme peut se révéler bien des années plus tard. Il peut être découvert à l'occasion d'un bilan d'infertilité, en cas de détermination de groupe sanguin ou encore lorsque l'on fait un bilan pour une greffe intrafamiliale.

Le chimérisme ne présente aucun danger

En soit, le chimérisme ne représente aucun danger pour l'individu. Il a très peu d'influence sur les autres organes et par conséquent rarement identifié. Il est même probable que les cas de chimérisme soient plus fréquents qu'on ne le pense.

Edem Dadzie

Source : professeur Philippe Deruelle, gynécologue-obstétricien

Pomme de terre

Une mine de bienfaits

Même si elle n'est pas cultivée au Togo, la pomme de terre est une source de nombreux bienfaits. Beaucoup de nos compatriotes en consomment sous diverses formes. Vous ferez bien de les imiter.

« La pomme de terre apporte des fibres (1,5 % de fibres solubles et insolubles) qui, consommées régulièrement et en quantité suffisante, permettent de réguler le transit, de prévenir les maladies cardiovasculaires et certains cancers, de diminuer la glycémie postprandiale (après le repas), tout en apportant la satiété », souligne une spécialiste.

Riche en potassium

La teneur en minéraux du légume varie en fonction de sa variété, de son mode de culture et de la nature du sol sur lequel il a été cultivé. Les minéraux se trouvent pour l'essentiel en périphérie, mais pas forcément, dans la peau. Un épluchage fin permet donc de les conserver en grande partie. La pomme de terre est riche en potassium, minéral intéressant pour



De la pomme de terre

la contraction musculaire et le bon fonctionnement cardiaque, mais à surveiller lors de problèmes rénaux.

Elle a une teneur non négligeable en magnésium, musculairement intéressant dans la mesure où il permet de lutter contre les crampes. Les autres atouts bien connus de ce minéral sont

son rôle de lutte contre la constipation, son effet légèrement calmant que l'on dit souvent « antidéprime ». La pomme de terre contient également un peu de fer non héminique, plutôt bien absorbé car ce légume est très riche en vitamine C qui présente la propriété de stimuler l'absorption du fer.

Plein de vitamines

« Les vitamines se situent en périphérie, à l'exception de celles du groupe B qui se trouvent au centre du tubercule », précise la diététicienne Myrtille Verley-Capony. Les pommes de terre sont riches en vitamines B1 et B6, mais surtout en vitamine C (10 mg pour 100 g).

Trois cents grammes de pomme de terre couvrent 25 % des ANC (apports nutritionnels conseillés) en vitamine C. La vitamine C, en plus de stimuler l'absorption du fer, a aussi un rôle anti-infectieux intéressant.

E. Dadzie

Source : santé-magazine

Scrutin du 22 février 2020

La plateforme Coped-Nyatepe-Iscode rend publiques ses observations

Dans le cadre du scrutin présidentiel du 22 février 2020 au Togo la plateforme Coped-Nyatepe-Iscode a déployé des Observateurs à court terme (OCT) sur toute l'étendue du territoire national, coordonné par des superviseurs. Hier 26 février 2020 à Lomé, cette plateforme mise en place par des organisations de la société civile togolaise et constituée de dix (10) organisations a rendu public son bilan contenu dans une déclaration préliminaire.



La table d'honneur

La plateforme a formé et déployé le jour du scrutin 332 observateurs répartis dans 102 centres de vote renfermant 650 bureaux de vote dans les 117 communes du territoire national repartis par région comme suit : région des Savanes : 22 ; région de la Kara : 30 ; région Centrale : 25 ; région des Plateaux : 35 ; région Maritimes : 25 et Grand-Lomé (Golfe et Agoè-Nyivé) : 195.

Déroulement du vote

Le code électoral prévoit que le vote est ouvert à tout citoyen inscrit sur la liste électorale et détenteur d'une carte d'électeur. Cette disposition subordonne l'accès au vote à la présence de l'électeur sur la liste de bureau de vote et la présentation

d'une carte d'électeur. Les observateurs ont noté à certains endroits une disparité dans l'application dans certains bureaux de vote d'une telle disposition. Quelques incidents ont été signalés par les observateurs notamment : à Gbotu Zevé (Yoto), à Mango (Oti), Nyékonakpoé, Kodjoviakopé et Bè. Dans l'ensemble, le vote s'est déroulé dans le calme, les électeurs ont voté dans la sérénité. La mission a constaté que, de façon générale, les procédures de vote ont été respectées par les membres des bureaux de vote observés, les délégués des candidats présents étaient entre 3 et 4 par bureau de vote. Sont représentés dans la majorité des cas :

les délégués de UNIR, MPDD, ANC et PSR. Ces délégués des candidats ont pu exercer librement leur mission dans les bureaux de vote observés. Ce qui dénote un signe de maturité politique qui a contribué au fonctionnement normal des bureaux de vote. Si le scrutin a par ailleurs connu une affluence relativement faible le matin dans les bureaux de vote observés, on note cependant que dans certaines régions les électeurs sont sortis en grand nombre dans l'après-midi.

Constats relatifs au processus électoral, à la participation de la population et à la société civile

« Relativement au processus électoral : la plateforme note

que le processus électoral de 2020 s'est traduit par une forte implication des Organisations de la société civile togolaise et des institutions internationales pour l'observation du processus ; une faible vulgarisation de la loi électorale et de sensibilisation auprès des populations dont la très grande majorité est non alphabétisée en français ; la présence de la Force sécurité élection présidentielle (Fosep) qui a permis de maintenir un environnement serein et de confiance en plusieurs endroits. Relativement aux populations : la confirmation de la maturité citoyenne des populations ; une forte mobilisation des citoyens permettant d'avoir un taux record de participation de 76, 63%. Relativement à la société civile : la volonté et la capacité de la société civile togolaise à s'organiser et à s'engager en bonne synergie dans le processus de démocratisation pour l'avènement d'une société pacifique ; la mise en œuvre de la veille électorale et de l'alerte précoce dans l'observation des élections qui a permis de prévenir et de régler des incidents, irrégularités et dysfonctionnements liés au processus électoral », a affirmé Anani Kpekou, coordonnateur national de la plateforme Nyatepe.

Recommandations finales Au gouvernement : mettre en place une Ceni technique et unique de gestion des élections au Togo dans un souci de cohérence et d'efficacité technique et financière ; améliorer le cadre

organisationnel logistique des futures élections ; pérenniser le mécanisme de comité de suivi des processus électoraux ; formaliser, systématiser et dynamiser les cadres de concertation avec la société civile ; élaborer et faire adopter un code d'éthique des agents électoraux (AE) ; intensifier en partenariat avec les OSC les activités de formation, de sensibilisation/éducation électorale pérenne pour une appropriation véritable de la démocratie par les citoyennes et les citoyens.

Aux candidats et partis politiques : s'abstenir de proclamer les résultats avant les instances habilitées ; accomplir leur mission de service public notamment par la formation, l'éducation et la sensibilisation des militants ; intégrer et appliquer dans le cadre de leurs stratégies politiques, le recrutement et la formation de leurs délégués et mandataires.

Aux Partenaires techniques et financiers : continuer à soutenir le processus électoral ainsi que toutes les initiatives en vue de la consolidation de la paix et la stabilité au Togo ; soutenir davantage, sur l'ensemble du processus électoral, les Organisations de la société civile togolaise dans l'exercice de leur rôle de vigilance citoyenne et d'éveil des populations. Privilégier une plus grande synergie d'actions dans le renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile togolaise en vue de l'accomplissement de leurs missions de veille citoyenne, de contrôle et de sensibilisation à l'exercice des droits civiques et politiques au Togo.

Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

économies africaines

N°9 - Dlc 2019/Div 1100

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs - www.economiesafricainesmagazine.fr

BILAN

Les réalisations
d'Alpha Condé,
président de
la République de Guinée

Spécial GUINÉE

CROISSANCE

Un rebond salutaire

CLIMAT DES AFFAIRES

La Guinée parmi
les meilleurs réformateurs

FMI

« On note une amélioration
de la transparence et
du contrôle budgétaires »

UNION EUROPÉENNE

« INTEGRA facilite l'accès
des jeunes à la vie active »

OPPOSITION PRÉSIDENTIELLE 2020

Cellou Diallo Diallo joue
à quitte ou double

TENIR LE CAP

EN KIOSQUE ACTUELLEMENT